



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE SPORTIVE ET DE LOISIRS DES PERSONNELS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES YVELINES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

jeudi 7 octobre 2010 à AgroParisTech – site de Grignon.

Etaient présents :

Christine BOURGET
Lucien CASTELLO
Claudie DELAGE
Sylvie DURVIS
Andrée FABRE
Joëlle GUILLAUME
Sylvie GUILLOCHER-MEREL
Danièle HUET
Lydie MAZAS
Patricia PERON
Joëlle RENOIR

Invité : Laurent BOURCIER correspondant pour AgroParisTech.

Excusés : Sylvie COLOMBEL, Emmanuelle CLAVERT, Nathalie TANGUY, Gérard RICHARD, Françoise OFFELMAN.

Pouvoirs : 1 pouvoir d'Emmanuelle CLAVERT pour Sylvie GUILLOCHER-MEREL.

Ordre du jour :

- 1/. Approbation du compte-rendu du dernier CA.
- 2/. Planning saison 2010 – 2011 et activité à venir.
- 3/. Tableau des membres du CA et site ADSMA78.
- 4/. Billetterie.
- 5/. Calendrier des prochaines réunions.
- 6/. Questions diverses.

Suite au retard de la présidente, Patricia PERON ouvre la séance à 10 heures.
Arrivée de la présidente à 10h15.

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 1er juillet 2010 est approuvé.

2. Bilan de la saison 2009 – 2010 et activités à venir.

Vendanges :

Cette activité a beaucoup plu. Nous nous félicitons d'avoir choisi les vigneron « Bernard TISSIER », petite entreprise familiale très sympathique avec un vignoble au cœur de la campagne. Les repas pour les enfants ont finalement été gratuits et comme c'était la journée du patrimoine, nous avons payé 4.5 € par personne au lieu de 6.5 € pour la visite en petit train d'Epernay et l'intérieur de l'Hôtel de ville.

Malgré un changement de date de dernière minute, suite à la précocité des vendanges, nous avons eu 31 participants.

Par contre, nous avons eu de nouveau des soucis avec le chauffeur de la compagnie « les cars de Versailles » (voir compte rendu de la réunion de bureau précédente).

Le directeur de la société avait transmis un mail à Claudie Delage le 26 août 2010 qui incrimine l'ADSMA78 au travers de sa représentante à la sortie du Puy du Fou, Patricia PERON. Cette dernière regrette ne pas avoir été informée de ce courrier plus tôt. Deux courriers vont être transmis rapidement, l'un fait par Patricia concernant la sortie de juin, l'autre par Joëlle pour la

sortie des vendanges.

Villa Savoye :

Visite très intéressante et très bonne conférencière. Merci à Laurent Bourcier pour le diaporama qu'il nous a transmis à l'issue de la visite. Nous avons eu 19 participants. Une personne n'est pas venue au dernier moment. Sa participation sera donc encaissée.

Pour poursuivre les visites culturelles prévues cette année, Patricia nous propose la visite de la maison d'Emile Zola à MEDAN.

120€ pour un conférencier

110 € de droits d'entrée.

Il sera demandé 5 € par membre participant.

Théâtre de Sartrouville :

Alphonse Daudet : la chèvre de Monsieur Seguin, le 10 novembre 2010.
3 inscriptions (2 adultes et 1 enfant) du LEGTA de Saint Germain en Laye.

Les fourberies de Scapin : le samedi 4 décembre 2010.

11 inscrits.

Patricia s'est également renseigné pour la visite de l'exposition Monet au Grand Palais. Les seules visites avec conférencier restantes ont lieu pendant les congés de Noël. Il est donc impossible d'organiser cette activité et mettre en place une billetterie serait ingérable.

Elle regrette que nous ne puissions proposer cette année un spectacle comique à nos membres. Il n'y a plus de places pour « l'emPiafée » et pour «Thé à la menthe ou t'es citron ?» à Epernon.

Voyage à Istanbul : du 3 au 5 décembre 2010.

46 inscrits.

Joëlle nous fait part de l'inscription d'un retraité du CEZ qui réside maintenant en Eure et Loire à 2 km des Yvelines.

L'ASMA Nationale laisse aux conseils d'administration des ADSMA la possibilité de déroger au principe de la résidence dans le département de l'ADSMA compétente. Après délibération, le CA décide de ne pas accepter les retraités qui résident hors département. 7 votes contre 4. Le cas échéant, ces personnes seront acceptées en tant qu'extérieurs en fonction des places disponibles.

Les inscriptions à ce voyage sont prises jusqu'au 11 octobre. Si le nombre de participants est supérieur à 48, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, nous appliquerons le principe décidé en réunion : nombre de participations au voyage à l'étranger sur les trois dernières années.

Noël enfants :

Fête foraine, le 12 décembre 2010 au parc floral de Vincennes de 13h15 à 16 h15.

69 inscrits pour le moment. Joëlle s'étonne du faible taux de participation. Les correspondants doivent faire un mail de rappel fixant une date limite de réponse avant le 12 octobre 2010. A l'issue de ce délai le nombre exact de billets sera acheté.

Zoo de BEAUVAL :

Le 18 ou le 25 juin 2011.

Christine BOURGET est chargée de l'organisation. Elle a reçu les tarifs 2011.

Adultes et enfants de plus de 11 ans : 18 €

Enfants de 3 à 10 ans : 11 €

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

Pour des raisons liées à la fatigue de voyage, il est décidé de ne pas accepter les enfants de moins de 6 ans. Nous choisissons une option de repas à 11.40 €.

Se renseigner sur le prix du car pour 50 personnes.

Grandes eaux de Versailles :

En septembre 2011. Claudie doit se renseigner.

3. Tableau des membres du CA et site ADSMA78.

4. Billetterie.

Cinémas:

UGC : il reste 40 billets. Claudie fait remarquer que du fait de l'interruption de la vente de billets cet été, la date limite de validité est proche (fin décembre 2010).

Le CA décide de racheter 250 billets pour la fin de l'année en fonction de l'état des finances et des demandes.

Cinéma Rambouillet : la vente des billets stagne et la date de limite de validité est début décembre.

Cinéma les Clayes : la vente se passe bien.

Bowling:

Emmanuelle va se renseigner pour le bowling de Coignières pour le prochain CA.

4. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion du bureau : le 18 novembre 2010 à l'ENSP.

5. Questions diverses.

Joëlle nous informe que nous n'aurons bientôt plus besoin de payer pour la connexion à Internet de l'ADSMA78 à Rambouillet.

Assemblée générale ASMA : du 22 au 26 novembre 2010 à Biarritz.

Joëlle et Patricia s'y rendent. La présidente a acheté les billets : 111 € pour 2 personnes aller/retour.
Laurent avec l'aide de Lucien va préparer un power point des activités de l'ADSMA78 depuis sa création.

Lors des réunions de l'ADSMA78 prévoir dans la mesure du possible un vidéo projecteur et un portable.

Colis de Noël : Joëlle nous fait part du courrier de l'ASMA Nationale nous faisant part, cette année encore, de la possibilité d'attribuer des colis pour les retraités dans une situation difficile (décès du conjoint, maladie, revenus modestes...) Il faut donner une réponse avant le 6 novembre.

Nous constatons, cette fois encore, qu'il est regrettable que seuls les retraités soit concernés. Patricia pense qu'il serait plus intéressant d'inviter, par exemple, la personne à un spectacle.

Suite à un problème évoqué par Claudie Delage concernant une demande de tickets de cinéma d'une personne qui n'est a priori plus payée par le MAP, il est décidé de lui accorder les billets commandés, mais de lui demander de justifier de son appartenance au MAP lors de sa prochaine demande.

La présidente va signer ce courrier.

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance à 12 h 45.